

Migrants maghrébins et leurs descendants : un marché matrimonial sur les deux rives de la Méditerranée

Migrants from the Maghreb and their descendants : a marriage market on both sides of the Mediterranean

Kamel Kateb

Volume 42, Number 1, Spring 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1017098ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1017098ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Kateb, K. (2013). Migrants maghrébins et leurs descendants : un marché matrimonial sur les deux rives de la Méditerranée. *Cahiers québécois de démographie*, 42(1), 57–100. <https://doi.org/10.7202/1017098ar>

Article abstract

Societies in the Maghreb are in a process of transition from a system in which marriages are arranged by the family group and take place early, to one in which marriage is late and there is effective free choice of spouse. Has socialisation in French society encouraged the completion of this transition for the descendants of migrants? To answer this general question we compare descendants of immigrants to France from the Maghreb with more recent immigrants from the Maghreb with similar socio-economic characteristics, using data from a family history survey (1999) and a life history survey (2003). We find that socialisation which is subject to the double constraints of family and society is diversifying the behaviours of descendants of migrants, and is influencing new migratory flows in the direction of a matrimonial market which has its basis on both sides of the Mediterranean.

Migrants maghrébins et leurs descendants : un marché matrimonial sur les deux rives de la Méditerranée

KAMEL KATEB*

Les sociétés maghrébines sont en transition d'un système matrimonial à mariage précoce et arrangé par le groupe familial vers un système à mariage tardif où le libre choix du conjoint devient effectif. La socialisation dans la société française a-t-elle favorisé la fin de cette transition pour les descendants de migrants? Pour répondre à cette question générale, nous avons comparé, en utilisant les données d'enquêtes sur l'histoire familiale EHF(1999) et sur l'histoire de vie HDV (2003), des descendants de migrants maghrébins avec des immigrés du Maghreb arrivés récemment en France et présentant des caractéristiques socioéconomiques similaires. Nous avons constaté qu'un processus de socialisation sous double contrainte (familial et social) diversifie les comportements chez les descendants de migrants et favorise de nouveaux flux migratoires à la faveur d'un marché matrimonial qui s'appuie sur les deux rives de la Méditerranée.

English abstract, p. 100

INTRODUCTION

Généralement, les études démographiques sur l'immigration en France se focalisent sur les problématiques de l'intégration ou de la discrimination (Safi, 2006 ; Simon, 2006). Elles consistent à comparer la situation des immigrés et de leurs descendants à celle des personnes nées en France de deux parents français ; elles s'appuient sur les performances respectives dans le système scolaire, le marché du travail, ou sur les possibilités d'accès aux marchés locatifs et immobiliers, etc. Certains auteurs (Sayad, 2006) ont étudié l'évolution de la situation des différentes vagues d'immigrés ou entre les immigrés et leurs descendants. L'objectif commun de l'ensemble

* Institut national d'études démographiques (INED), France

des travaux de ces auteurs a été d'évaluer le degré d'intégration ou d'assimilation des immigrés à la population du pays de résidence.

En revanche, peu de travaux ont été consacrés à la comparaison de la situation des immigrants qui arrivent en France aux descendants des migrants antérieurs originaires d'une même région géographique. Ainsi, on peut se demander si les descendants d'immigrés maghrébins socialisés en France (scolarisés en France, en relation permanente avec les institutions françaises, majoritairement de nationalité française, etc.) ont — par exemple — les mêmes chances d'intégrer le marché du travail ou d'être en couple que les néo-immigrants maghrébins (socialisés au Maghreb) présentant les mêmes caractéristiques sociodémographiques. Ce n'est plus la distance à la société du pays de résidence qui est étudiée, mais celle en rapport avec la société de départ, résultat de processus de socialisation différents.

On aborde la question sous l'angle de la relation entre les processus de socialisation des individus et les obstacles qu'ils rencontrent à l'âge adulte pour mener à bien les attendus de la vie sociale : mise en couple, vie professionnelle, relations aux générations antérieures, construction d'une nouvelle famille et relation à ses propres enfants, etc. En d'autres termes, les descendants de Maghrébins et les immigrés originaires de ces pays ont-ils les mêmes comportements dans la société française, sur le marché matrimonial ou celui du travail par exemple ?

La nuptialité a connu des évolutions profondes dans les pays du Maghreb et elle a joué un rôle central dans les changements démographiques (voir Kateb, 2001, 2003, 2009a et 2009b). Les sociétés maghrébines sont en transition d'un système matrimonial à mariage précoce et arrangé par le groupe familial vers un système à mariage tardif où le libre choix du conjoint s'affirme de plus en plus. La socialisation dans la société française a-t-elle favorisé la fin de cette transition pour les descendants de migrants ? A-t-elle favorisé par exemple en leur sein la diversification des formes d'union et une liberté plus grande de choix du conjoint ? On privilégiera pour répondre à ces questions la comparaison avec les immigrés du Maghreb arrivés récemment en France et présentant des caractéristiques socioéconomiques similaires, en utilisant les données d'enquête de deux grandes enquêtes, l'enquête sur l'histoire familiale EHF (1999) et celle sur l'histoire de vie HDV (2003).

Cette approche soulève une multitude de questions plus pointues. Le passage des jeunes à l'âge adulte s'effectue-t-il dans les mêmes conditions ? Le degré d'autonomie des nouvelles générations vis-à-vis des précédentes est-il plus important chez les descendants de migrants que chez les

nouveaux migrants ? À quel âge le départ du foyer parental se fait-il ? À quel âge s'effectue la mise en couple ? Quel est le degré de stabilité des couples constitués ? Quelle est la proportion de célibat définitif ?

LES CONDITIONS ET LES LIMITES DES PROCESSUS DE SOCIALISATION

Les processus de socialisation sont partie intégrante des processus de construction des identités individuelles. Aujourd'hui, ils s'effectuent dans des conditions inédites, car les sociétés humaines sont entrées dans une période de changements irréversibles et rapides, qui exigent une socialisation continue et l'adaptation constante des identités individuelles aux besoins multiformes auxquels sont confrontés les individus.

- Le terme socialisation utilisé dans ce travail est appliqué aux individus et non à un groupe de personnes. La socialisation est appréhendée comme une articulation spécifique et continue des processus d'intégration sociale et de régulation sociale. Elle est au cœur des processus de construction des identités individuelles (Kaufmann, 2004, p. 49).
- L'intégration sociale est le processus qui fait accepter à un individu les règles sociales, les valeurs politiques et morales qui cimentent le groupe ou la société dans laquelle il vit. Cette intégration sociale se traduit par une participation aux activités sociales, politiques et culturelles communément admises, officielles ou non.
- La régulation sociale est le processus par lequel les individus acceptent les hiérarchies sociales qui existent dans la société et les règles de mobilité sociale admises par tous. Elle a pour but de légitimer les institutions en vigueur et les modalités de leur évolution. Elle vise à obtenir la conformité à une norme sociale dans les comportements des membres de la société en utilisant la persuasion et la responsabilisation, par opposition par exemple à une régulation religieuse qui privilégierait la peur et la culpabilisation comme mode d'intégration sociale (Bajoit et collab., 2000, p. 40).

Les instruments principaux et les plus puissants de la socialisation sont la famille et l'éducation dans le système scolaire, qui portent toutes deux les caractéristiques principales de notre époque.

- L'instabilité de la famille affecte les relations entre générations et les changements qui s'opèrent en son sein diminuent l'impact de son action de socialisation (Bajoit et collab., 2000, p. 34).

- On assiste à une immixtion de plus en plus grande de l'État dans la sphère privée, une « machinerie bureaucratique » (Kaufmann, 2004, p. 61).
- Des incertitudes sur les trajectoires individuelles rendent l'école moins attractive et donc moins performante en matière de socialisation (Bajoit et collab., 2000, p. 38-39).

La socialisation est dans ce cadre un processus fortement conditionné par les changements qui s'opèrent aussi bien dans le pays qu'à l'échelle internationale. Elle ne peut faire abstraction des processus puissants d'individuation générés par la « détraditionalisation » et la « désincrustation » de la nouvelle mondialisation (Bajoit et collab., 2000, p. 56-59).

Les constructions identitaires, en tant que résultat des processus de socialisation, sont rendues plus difficiles, car les individus font des ajustements permanents en fonction des processus de désocialisation-resocialisation dans des temps relativement plus courts que par le passé (Bajoit et collab., 2000, p. 53). L'individu est ainsi sommé en permanence d'assumer la responsabilité de ses succès et de ses échecs.

La socialisation des individus se faisait traditionnellement dans le milieu familial. Les réseaux sociaux qui par le passé jouaient un rôle non négligeable dans ces processus de socialisation ont vu leur contribution décroître. L'État est devenu le principal producteur de lien social, au fur et à mesure que les communautés se désagrègent (Kaufmann, 2004). Aujourd'hui, la scolarisation de masse et le prolongement de l'espérance de vie en milieu scolaire ont fait de l'école un élément essentiel des processus de socialisation des adolescents et des jeunes adultes. Diffusant les valeurs républicaines comme idéal commun, l'école est considérée en France comme le moteur de l'intégration sociale des individus.

Dans ce travail, est considérée comme socialisée en France toute personne qui y est née et y a été scolarisée à partir du cycle primaire, indépendamment de sa nationalité. La migration est appréhendée selon la définition la plus simple qui puisse exister : un migrant est un individu qui vit dans un autre pays que celui dans lequel il est né.

Le processus de socialisation des enfants de migrants maghrébins se déroule en France dans des conditions particulières, sous une double contrainte que ne subissent pas aussi intensément les autres composantes de la société française : les enfants d'immigrés nés en France subissent la double pression des exigences du milieu familial et du pays natal et de celles du pays d'accueil. Les familles, imprégnées de « l'illusion du retour » possible dans le pays d'origine, exigent le respect des coutumes, des prati-

ques religieuses et des formes d'endogamie matrimoniale et de solidarités familiales et nationales.

Dans le pays de résidence (France), certaines fractions de la société, imprégnées d'une autre forme de « l'illusion du provisoire », somment les néo-Français d'adopter un comportement (généralement non spécifié) qui reflèterait un degré plus élevé d'intégration dans la société française. La citoyenneté française n'exigeant de chacun de ses membres qu'une adhésion aux valeurs républicaines et le respect des lois en vigueur, cette sommation pourrait être interprétée comme une entreprise de stigmatisation par une fraction plus ou moins grande de la population née en France de parents immigrés.

Dans ce contexte, les réussites ou les échecs, considérés comme des conséquences des choix individuels, dépendent non seulement du capital social acquis par les enfants d'immigrés pendant le processus de socialisation mais aussi de la capacité de ces derniers à négocier de nouvelles relations avec le milieu familial, et surtout à négocier avantageusement une place dans leur pays de naissance qui ne bloque pas leur mobilité sociale. L'individu est donc conduit à opérer une série de choix successifs tenant compte à la fois des attentes découlant des valeurs de la société du pays de résidence et de l'histoire complexe qui le produit en tant que membre de cette société et le relie aux autres membres de la société.

Les échecs (cursus universitaire, accès à l'emploi, carrière professionnelle, projets matrimoniaux, etc.) pourraient alors peser plus lourd que les réussites sur le cours des trajectoires individuelles, et pourraient conduire à des inflexions importantes. Ils expliqueraient les replis identitaires d'une petite fraction d'entre eux, l'attitude naturelle dominante en cas d'échec étant de mobiliser davantage les ressources communautaires disponibles (voir figure en annexe A1).

Les réussites étant présentées comme des exemples d'« intégration », ces sentiments d'échec que peuvent ressentir les fractions en difficulté de la population née en France de parents nés dans l'un des pays du Maghreb sont rendus encore plus difficiles à assumer. L'aspect de responsabilisation des individus sur leur situation dans la société est de ce fait exacerbé, occultant les effets des contextes particuliers et généraux dans lesquels s'inscrivent les trajectoires personnelles.

CATÉGORISATION DES POPULATIONS ENQUÊTÉE : PAYS DE NAISSANCE, LANGUE TRANSMISE ET CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Ce travail s'appuie sur le traitement statistique des données produites par l'enquête sur l'histoire familiale EHF de 1999 (voir Lefèvre et Filhon, 2005) et celle sur l'histoire de vie HDV de 2003 (voir Guérin Pace, Samuel et Ville, 2009; Ville et Guérin Pace, 2005). En traitant plus spécifiquement du groupe d'âge des 25-39 ans, nous éliminons de la catégorie des immigrés les rapatriés qui sont âgés de plus de 38 ans en 1999 et de plus de 40 ans en 2003. Leurs descendants ne peuvent être distingués à partir des groupes d'âge.

Les conclusions ne seront difficilement interprétables que si les indicateurs montrent une meilleure situation des descendants de migrants comparativement aux migrants qui arrivent, car les enfants de rapatriés et ceux de couples mixtes (inclus dans la catégorie de la population née en France dont au moins l'un des parents est né au Maghreb) ont sur le marché du travail ou matrimonial de meilleures chances que les nouveaux migrants (Meurs, Pailhé et Simon, 2006). Les indicateurs plus favorables aux descendants de migrants peuvent donc être le fait de la présence de ces enfants de rapatriés ou de couples mixtes. Lorsque les migrants ont des indicateurs statistiques plus favorables que ceux des descendants de migrants, on peut en déduire en revanche que les inégalités constatées sont relativement plus importantes.

Les pyramides des âges construites à partir de l'EHF ou de l'EHF Maghreb montrent une structure par âge de la population (des 18 ans et plus) issue de l'immigration semblable à celle des pays de départ, large à la base et étroite au sommet de la pyramide. Les femmes maghrébines arrivées en France il y a 20 ans ou plus ont le modèle de fécondité du pays de départ contrarié par la migration. Comme la mortalité est celle des couches sociales travaillant dans les BTP et l'industrie, il n'est pas étonnant que cette partie de la pyramide soit large à la base et étroite au sommet. Elle est plus écrasée à la base lorsque la population est sélectionnée en fonction des langues transmises, celle des migrants étant fondamentalement déterminée par l'évolution des flux migratoires.

La présence des femmes équilibre celle des hommes dans les nouvelles vagues migratoires, sous l'effet du regroupement familial et d'une migration féminine de plus en plus autonome. La féminisation, soulignée par les publications de l'INSEE à partir du recensement de 1999, est visible dans la proportion de femmes au sein de la population immigrée (48,4 % pour l'EHF et 45,5 % pour HDV). Les rapports de masculinité montrent un déficit de femmes chez les plus de 50 ans, traduisant probablement la masculinité plus grande dans les anciennes vagues migratoires. Concernant la population issue de l'immigration, la proportion de femmes dans les enquêtes est respectivement de 49,4 % (EHF) et 47,8 % (HDV).

L'ensemble de ces éléments nous conduisent à privilégier la comparaison entre les jeunes générations, d'autant que les générations anciennes d'immigrés du Maghreb ont des caractéristiques socioéconomiques différentes des nouvelles vagues migratoires, ces dernières ayant bénéficié des politiques de scolarisation massive engagées au sud de la Méditerranée.

OBSERVER LES RÉSULTATS DU PROCESSUS DE SOCIALISATION

Les résultats du processus de socialisation peuvent s'évaluer par une comparaison entre les différentes populations autour d'un certain nombre de questions considérées comme sensibles : l'attitude vis-à-vis de la religion, la relation à la famille, l'attitude vis-à-vis de l'activité politique, etc. La comparaison se fait entre une population qui a été soumise au même

processus de socialisation (nés en France et scolarisés en France) et celle qui a été soumise à un autre processus (nés et scolarisés au Maghreb).

Ces questions ont été abordées par l'enquête HDV de 2003, qui s'est intéressée aux constructions identitaires des individus en privilégiant le point de vue des personnes. Les trajectoires migratoires, professionnelles, résidentielles, etc. des enquêtés sont minutieusement décrites, ainsi que leurs sentiments et opinions sur les événements importants qu'ils ont vécus.

Cependant, la faiblesse des effectifs de l'échantillon de l'enquête ne permet de dégager que quelques tendances générales pour les sous-catégories de population qui nous intéressent. Concernant l'attitude vis-à-vis de la religion¹, les descendants d'immigrés des deux sexes ont été proportionnellement les moins nombreux à se dérober à la question (choix de la position 6). Les réponses 4 et 5 (indifférence ou rejet de la religion) sont naturellement ici les plus intéressantes à analyser. Les femmes et les hommes descendants de migrants sont trois fois plus nombreux (28,2 %) que les immigrants du Maghreb (9,1 %) à se déclarer indifférents à la religion et sans religion. Il y a sur cette question une très grande proximité en proportion entre les individus nés en France de parents maghrébins et ceux nés en France de deux parents nés en France (26,7 % sans religion). Cependant, alors que ces derniers déclarent plus souvent une pratique religieuse occasionnelle, les descendants d'immigrés déclarent en proportion plus grande une pratique régulière, dans une proportion néanmoins beaucoup plus faible que les migrants (figures 1 et 2). Les femmes déclarent dans une proportion plus grande que les hommes une pratique religieuse régulière et elles se déclarent aussi moins souvent sans religion.

L'identification au groupe familial peut être un indicateur de l'impact des processus de socialisation sur les individus, en relation avec le degré d'autonomie acquis face aux générations antérieures². Au Maghreb, la société patriarcale est en décomposition avancée (Fargues, 2001), mais la référence à la lignée paternelle demeure très forte, comme en témoigne la

-
1. Concernant la religion, la question posée était la suivante : « Aujourd'hui, diriez-vous que par rapport à la religion, vous avez (1) une pratique religieuse régulière (au moins une fois par mois), (2) une pratique occasionnelle (hors mariage, baptêmes et enterrement), (3) Pas de pratique mais un sentiment d'appartenance à une religion, (4) ni pratique ni sentiment d'appartenance, (5) un rejet de la religion, (6) ne sait pas ou préfère ne pas répondre. Une seule réponse était tolérée.
 2. La question posée conduit à répondre selon 12 modalités qui peuvent être regroupés en 4 grands groupes : l'individu se définit par rapport à sa filiation, par sa situation matrimoniale, indépendamment des liens familiaux ou ne sait pas quoi répondre.

FIGURE 1 Rapport à la religion, HDV, hommes

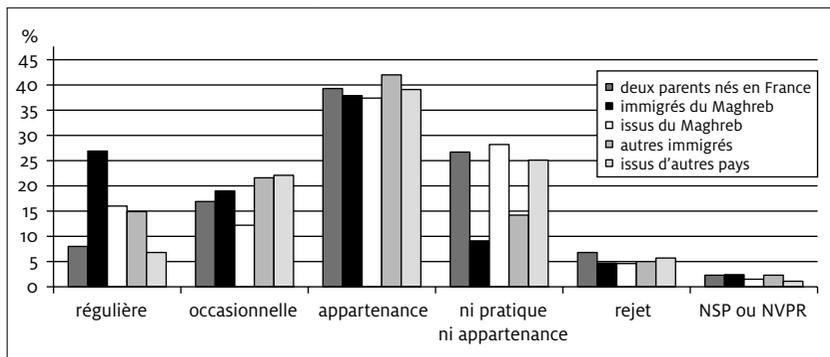


FIGURE 2 Rapport à la religion, HDV, femmes

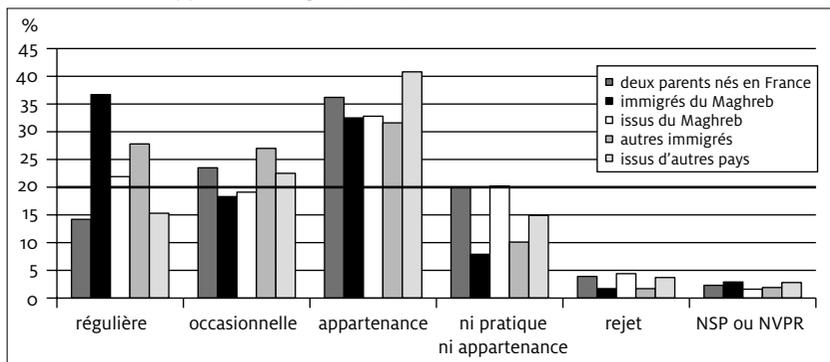


FIGURE 3 Répartition selon une identification au groupe familial, HDV, hommes

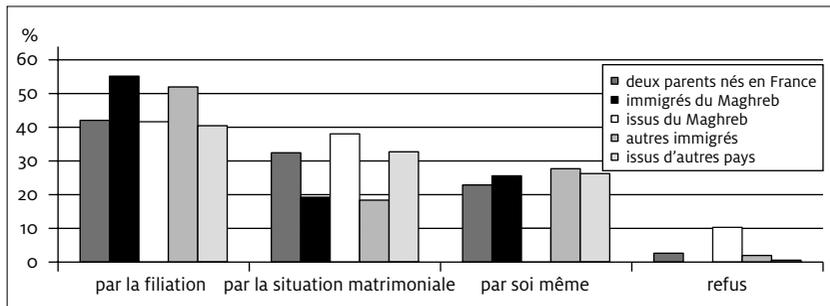


FIGURE 4 Répartition selon une identification au groupe familial HDV, femmes

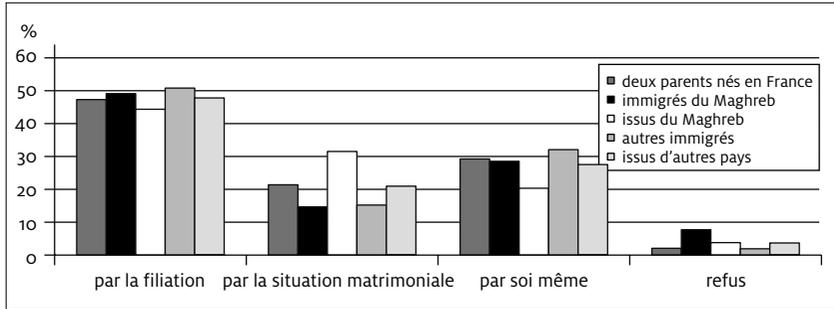


FIGURE 5 Répartition selon une identification géographique, HDV, hommes

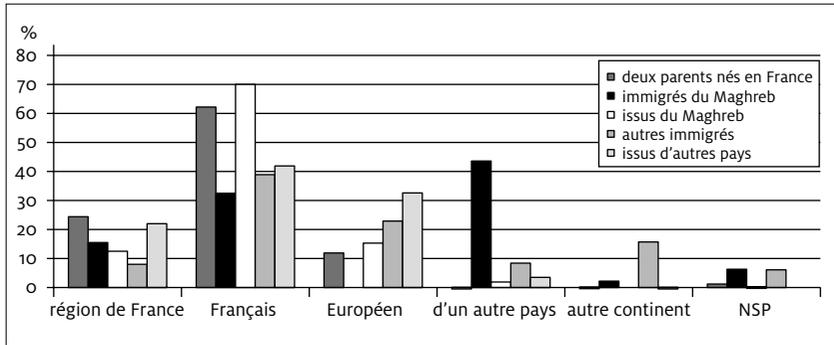
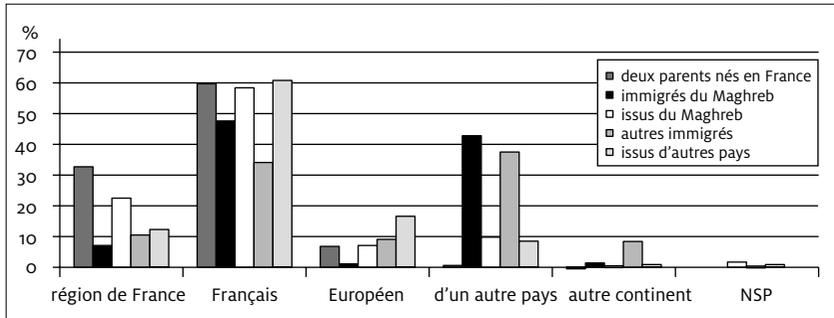


FIGURE 6 Répartition selon une identification géographique, HDV, femmes



grande proportion de noms patronymiques commençant par ben (fils de). Les immigrés du Maghreb s'identifient dans une grande proportion par leur filiation (figures 3 et 4). Les personnes issues de l'immigration sont celles qui se définissent le moins par la filiation et se définissent le plus par rapport à leur situation matrimoniale. Leur déclaration est proche, en proportion, de celle des personnes nées en France de deux parents nés en France. Les premiers se différencient cependant des seconds par une proportion plus faible de personnes s'identifiant surtout comme des individus (un homme ou une femme, tout simplement).

À la question posée par référence au lieu d'attachement indépendamment de la nationalité³, les personnes issues de l'immigration, à l'instar de celles nées en France de deux parents nés en France, se déclarent plus souvent françaises ou européennes, moins souvent d'une région de France. Les femmes se déclarent plus souvent que les hommes attachés à une région de France, ou s'abstiennent de répondre à la question en proportion plus grande (figures 5 et 6). Le lieu de socialisation produit finalement des repères identitaires aux individus : les descendants d'immigrés maghrébins ne s'identifient pas aux régions d'origine de leurs parents.

À la question relative à la proximité des partis politiques⁴, un homme sur cinq et une femme sur trois parmi les personnes nées en France de parents nés au Maghreb répondent par l'affirmative. Et ils sont plus de la moitié (hommes ou femmes) à avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale, comme d'ailleurs les personnes nées en France de deux parents nés en France. Pour les immigrés du Maghreb, les proportions sont inversées (un homme sur trois et une femme sur cinq répondent par l'affirmative). Et ils sont moins de un sur trois à déclarer avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale. Pour les personnes nées en France de deux parents nés en France, 35 % des hommes et 31 % des femmes déclarent être proches d'un parti politique.

Dans l'enquête HDV, il a été proposé aux enquêtés de choisir parmi une série de dessins ceux qui schématisaient au mieux leur trajectoire personnelle. Nous avons regroupé les différents choix de réponse (8) en trois : le premier correspond à la déclaration des enquêtés qui ne se reconnaissent en aucun des dessins présentés, et les deux autres à l'appréciation respectivement positive (trajectoires ascendantes) et négative (trajectoires

3. La question posée était : « En définitive, vous sentez vous... (1) d'une région de France, (2) français, (3) européen, (4) d'un autre pays, (5) d'un autre continent, (6) refus de répondre, (7) ne sait pas ? »

4. La question posée était : « Sans me préciser lequel, y-a-t-il un parti politique dont vous vous sentez proche ? (1) oui, (2) non, (3) ne sait pas, (4) préfère ne pas répondre.

descendantes) des trajectoires et des constructions identitaires. Les personnes nées en France, que ce soit de parents nés au Maghreb ou en France, et qu'elles soient de sexe masculin ou féminin, ont choisi dans une proportion supérieure à un sur cinq une représentation schématique négative de leur trajectoire individuelle. Seul un immigré du Maghreb sur dix déclare avoir une représentation négative de sa trajectoire.

Globalement, les descendants d'immigrés dont les parents sont nés au Maghreb présentent des comportements sensiblement différents de ceux qui immigrèrent du Maghreb. Ce comportement est plus proche de ceux qui sont nés en France de deux parents nés en France que de ceux nés au Maghreb de deux parents nés au Maghreb. Les conclusions doivent cependant être tempérées par le fait que, comme nous l'avons vu, les descendants d'immigrés intègrent en leur sein les descendants de rapatriés, ce qui atténue les différences avec les personnes nées en France de deux parents nés en France, et accentue les différences avec les immigrés du Maghreb.

Pour mettre en relation les différentes informations de l'enquête HDV relatives à l'impact du processus de socialisation sur les trajectoires individuelles des personnes nées en France de parents nés au Maghreb, nous avons effectué une analyse des correspondances multiples (ACM). Elle a été complétée par une classification hiérarchique des facteurs pour mettre en évidence une typologie des populations précédemment définies. Les variables actives sélectionnées sont celles qui portent sur le niveau d'instruction, la pratique religieuse, l'identification familiale, le lieu d'attachement, les variables sociodémographiques (sexe, âge et situation par rapport à l'emploi) et les variables résultantes du processus de socialisation (participation à la vie politique, mise en couple, appréciation de sa trajectoire). L'ACM montre (figure en annexe A2) que, sur l'axe 2, il y a une nette opposition entre les modalités relatives aux descendants d'immigrés nés au Maghreb, jeunes, de sexe féminin, étudiants ou chômeurs et ne vivant pas en couple avec ceux qui vivent en couple, sont occupés et âgés de 25 ans et plus. Sur l'axe 3, il y a une nette opposition entre les modalités de ceux nés de deux parents nés en France, de sexe masculin, jeunes, sans religion et de niveau d'instruction secondaire ou technique et les immigrés du Maghreb et autres immigrés, de sexe féminin, ayant une pratique religieuse régulière et instruction de niveau supérieur.

Une répartition en cinq classes a été retenue (figure en annexe A3). Les personnes nées en France d'au moins un parent né au Maghreb sont surreprésentées dans les classes 3 et 4 (respectivement 19,7 % et 68,2 % de la modalité dans la classe). Il y a également une surreprésentation des jeunes, qui ne vivent pas en couple et qui ont une pratique religieuse occasionnelle

ou régulière, avec une faible participation à la vie locale. Dans la classe 2, il y a une surreprésentation des immigrés du Maghreb (65,7 %). Les plus de 55 ans représentent 80 % de l'effectif de cette classe, et il y a une forte proportion d'inactifs de faible niveau d'instruction. Les individus nés en France de deux parents nés en France (50,1 %) sont dans la classe 5, avec les modalités : occupé, instruction de niveau supérieur, secondaire ou technique, âge de 25 à 54 ans, vivant en couple et faible pratique religieuse.

Les modalités désignant les différentes catégories de population se répartissent dans différentes classes. Elles indiquent probablement que l'articulation des processus de socialisation induits par la famille, l'État et la société donnent des résultats différenciés. Pour les Maghrébins et les descendants de Maghrébins nés en France, c'est la socialisation dans la société qui est à l'origine de la différenciation dans la classification. Pour les individus nés en France de parents nés en France, la différenciation est le résultat d'une socialisation différente, opérée dans le milieu familial.

LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES IMMIGRANTS (25-39 ANS) SEMBLE RELATIVEMENT MEILLEUR QUE CELUI DES ENQUÊTÉS NÉS EN FRANCE DE PARENTS NÉS AU MAGHREB

Dans les deux enquêtes, EHF et HDV, les questions concernant l'activité et le niveau d'éducation sont posées différemment avec des objectifs différents. Les résultats obtenus montrent des tendances similaires, soit une meilleure scolarisation des descendants de migrants que des immigrés. Jusqu'au collège, les personnes nées en France sont mieux scolarisées que les migrants du Maghreb (42,7 % contre 39,7 %). En revanche, notamment pour les hommes, une plus grande proportion de migrants que de descendants de migrants maghrébins a déclaré avoir effectué des études secondaires ou supérieures.

La répartition selon le niveau d'instruction des personnes âgées de 25 à 39 ans (95 317 observations pour l'EHF totale, 2 906 observations pour l'EHF Maghreb et 1 746 observations pour HDV) montre que les immigrés du Maghreb ont en proportion davantage atteint un niveau secondaire ou supérieur chez les hommes (figures 7 à 9), résultat attendu vu l'existence d'une migration pour études (non définitive en théorie) dans cette catégorie d'âge. Les femmes issues de l'immigration maghrébine semblent avoir en proportion un niveau d'instruction plus élevé que les immigrées des pays du Maghreb. Les femmes issues de l'émigration maghrébine ont un niveau d'instruction plus élevé que leurs consœurs nées au Maghreb, et parfois plus élevé que celui des hommes (figures 8 et 9).

Si l'on observe l'opinion exprimée sur le rôle de l'école et des études⁵ dans la réussite ou l'échec personnel, les réponses sont contrastées : les personnes issues de l'immigration maghrébine présentent en moindre proportion l'école et les études comme une gêne dans leur vie personnelle, mais ont dans une plus grande proportion déclaré un apport insignifiant de l'instruction (25,8 %), les hommes ayant cette vision négative dans une proportion plus élevée (29,2 %, contre 23,8 %). Les femmes issues de l'immigration maghrébine ont dans une proportion plus élevée que les hommes déclaré que l'école était une chance dans la vie et une aide pour la réussite. C'est l'inverse pour les personnes nées au Maghreb : les hommes expriment une satisfaction plus grande vis-à-vis de l'apport de l'instruction.

Les résultats obtenus sont conformes à ceux de différentes recherches menées sur le sujet : il y a un investissement important dans l'instruction des Français originaires du Maghreb, encore plus élevé chez les filles (Frickey et Primon, 2007). Cela montre une confiance élevée dans le système éducatif en tant que facteur de mobilité sociale. Cela montre aussi que la prolongation des études est une des formes adoptées par les jeunes femmes de parents nés au Maghreb pour échapper au contrôle social exercé par les générations antérieures. Cette tendance se remarque de plus en plus au Maghreb même, où la proportion de femmes est plus importante que celle des hommes dans les universités algériennes et tunisiennes (ratio de 6 sur 10 ; voir Kateb, 2005). Il n'est par conséquent pas étonnant que la déception par rapport à l'apport attendu de l'école et des études dans la mobilité sociale puisse s'exprimer très fortement.

5. La question posée était la suivante : « Dans l'ensemble, avez-vous le sentiment que l'école ou vos études... (1) vous a donné une chance dans votre vie ? (2) vous a aidé à réussir ? (3) ne vous a pas apporté grand chose ? (4) vous a gêné plus qu'autre chose ? (o) non concerné (9) ne sait pas.

FIGURE 7 Répartition des 25-39 ans selon le niveau d'instruction, EHF totale, hommes

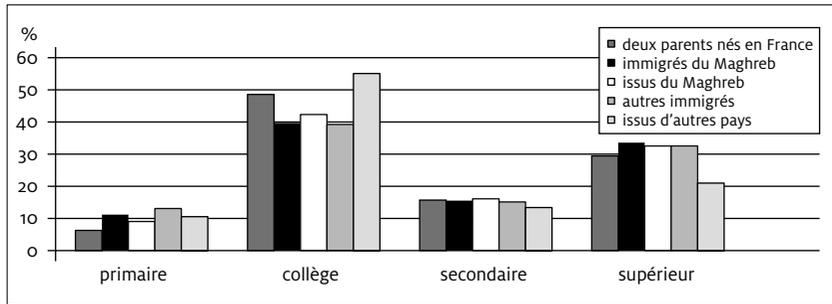


FIGURE 8 Répartition des 25-39 ans selon le niveau d'instruction, EHF totale, femmes

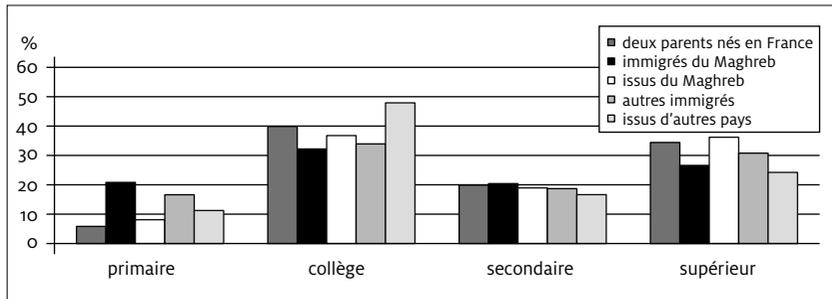
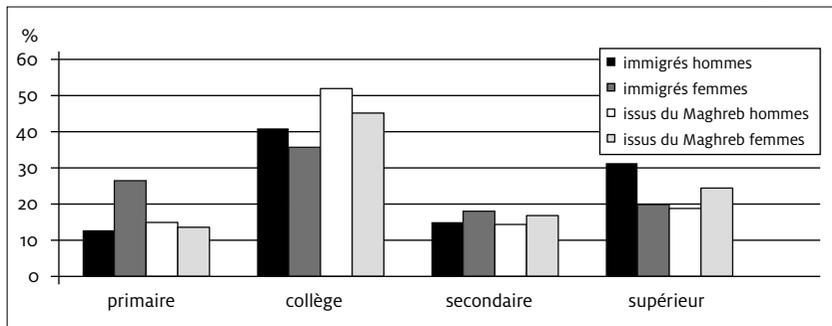


FIGURE 9 Répartition des 25-39 ans selon le niveau d'instruction, EHF Maghreb



LE NIVEAU D'ACTIVITÉ ET D'OCCUPATION DES IMMIGRANTS (25-39 ANS) SEMBLE RELATIVEMENT MEILLEUR QUE CELUI DES INDIVIDUS NÉS EN FRANCE DE PARENTS NÉS AU MAGHREB

Concernant le statut d'activité⁶ et la situation professionnelle qui résultent des enquêtes utilisées, les résultats sont relativement biaisés par des structures par âge totalement différentes qui résultent du processus migratoire. Les sous-populations tirées de l'enquête EHF ne permettent pas de tirer des conclusions tranchées sur le niveau d'activité des catégories de population enquêtées. Il y a un niveau d'activité plus élevé dans la population née en France de parents nés au Maghreb (87,2 % contre 75,1 %), mais cette catégorie de population comprend comme nous l'avons vu les enfants de rapatriés et de couples mixtes. Par contre, le niveau d'activité est plus élevé chez les immigrés (71,1 %) que chez les personnes nées en France d'origine maghrébine (65,6 %) dont ont été exclus les enfants de rapatriés et de couples mixtes auxquels les parents n'ont pas transmis l'arabe ou le berbère. Chez les femmes, la situation est dans tous les cas de figure favorable aux femmes nées en France.

Chez les 25-39 ans, la proportion d'étudiants chez les immigrants est élevée, car la migration pour études draine un nombre important de Maghrébins dans le 3^e cycle du supérieur. De ce fait, il y a une proportion plus élevée de personnes occupées, mais aussi une proportion plus élevée de chômeurs, chez les personnes nées en France. Ces différences sont plus accentuées chez les femmes.

La variable construite qui donne le groupe social en fonction de l'activité professionnelle exercée⁷ montre des situations différentes pour les hommes et pour les femmes, avec une situation relativement plus favorable aux migrants de sexe masculin (figures 10 à 13). La proportion de femmes immigrées sans profession est plus importante que celle des femmes nées en France (figures 11 et 12), alors que les hommes se trouvent dans la situation inverse (figures 10 et 12). Les immigrés sont plus souvent ouvriers ou indépendants et les personnes nées en France de parents nés au Maghreb sont plus souvent employées (figure 13). La proportion de cadres est pratiquement équivalente pour les deux sous-populations (12,6 %)

6. Hispro, variable donnant une histoire professionnelle simplifiée en quatre grands groupes : (1) scolarité sans activité, (2) jamais d'activité, (3) en activité et (4) en arrêt d'activité.

7. GRSOC : groupe social d'égo selon l'activité professionnelle exercée actuellement ou avant son arrêt d'activité définitif. Variable construite d'après des variables du recensement de 1999.

FIGURE 10 Groupe social selon l'activité professionnelle exercée, EHF totale, hommes, 25-39 ans

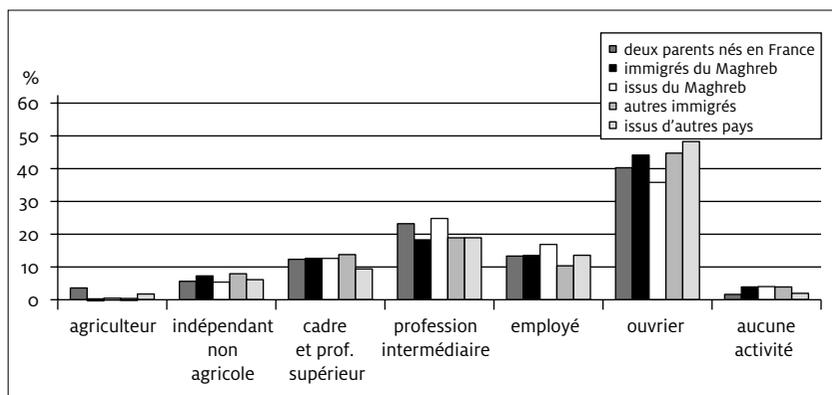


FIGURE 11 Groupe social selon l'activité professionnelle exercée, EHF totale, femmes, 25-39 ans

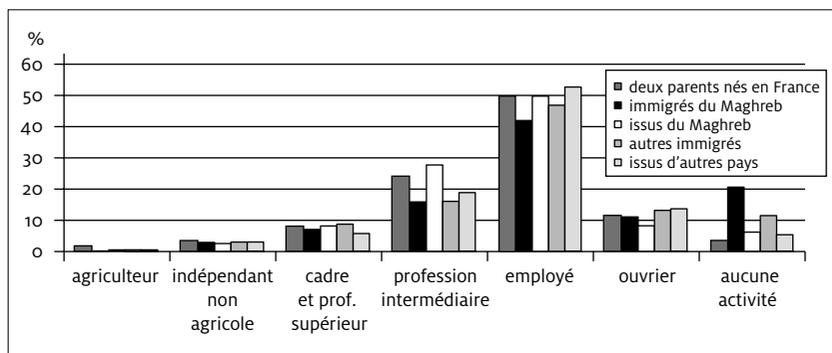


FIGURE 12 Groupe social selon l'activité professionnelle exercée, EHF Maghreb, 25-39 ans

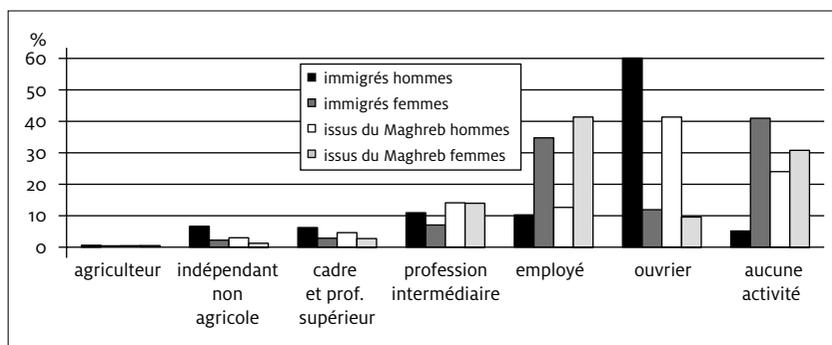


FIGURE 13 Position professionnelle, EHF Maghreb, 25-39 ans

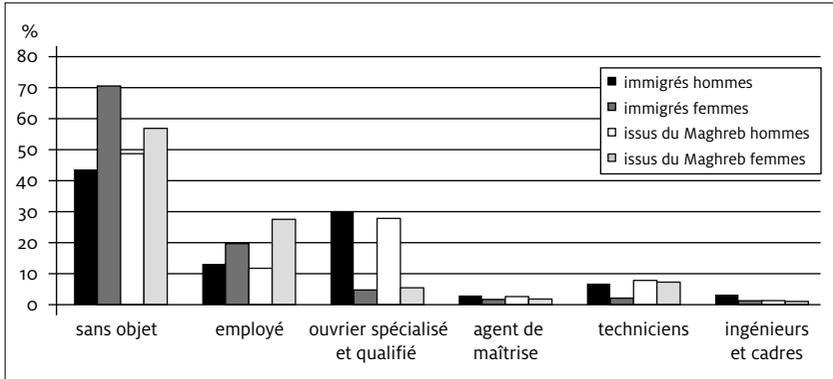


FIGURE 14 Position professionnelle, EHF totale, hommes, 25-39 ans

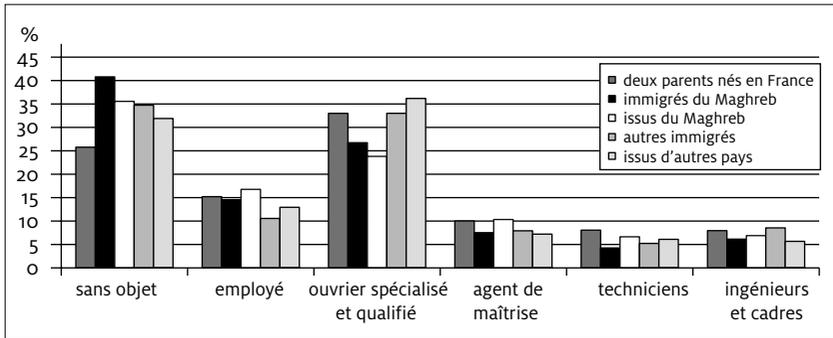
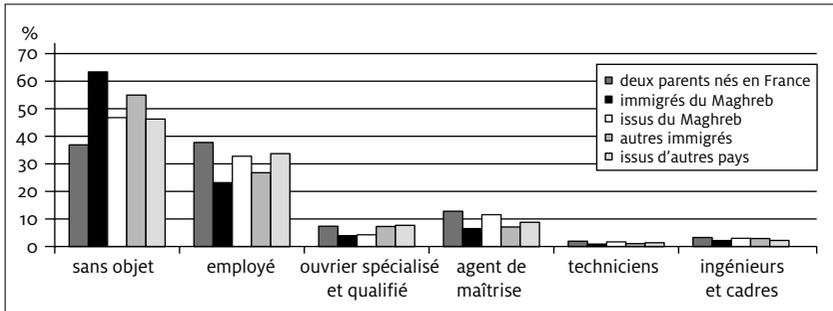


FIGURE 15 Position professionnelle, EHF totale, femmes, 25-39 ans



pour les hommes, et plus élevée chez les femmes nées en France que chez les immigrantes maghrébines (figures 14 et 15).

L'enquête HDV a interrogé les enquêtés sur la position professionnelle et l'emploi qu'ils occupaient. Il en ressort que la proportion d'ingénieurs et de cadres est plus importante chez les immigrés que chez les descendants d'immigrés. Il en est de même pour les professions intermédiaires. Par contre, les immigrés sont en proportion plus importante dans les positions de manœuvres et d'ouvriers spécialisés ou qualifiés. La répartition selon le sexe n'apporte aucune modification. Il ne semble pas — pour les hommes — que la socialisation en France donne un avantage décisif aux descendants de migrants maghrébins, que ce soit dans le domaine de l'instruction ou de l'activité. Par contre, les femmes semblent avoir un meilleur rendement scolaire et un accès plus large au marché du travail.

PLUS DE CÉLIBATAIRES PARMIS LES ENFANTS NÉS EN FRANCE DE PARENTS MAGHRÉBINS

Le non-célibat (mariage, divorce ou veuvage) est en premier lieu l'expression d'une rencontre entre individus ayant construit un projet commun de vivre ensemble pour une période plus ou moins longue après avoir contracté une union. Pour se mettre en union, l'individu doit naturellement trouver la personne qui lui convienne, mais aussi à qui il convient. Concernant ce facteur subjectif, il s'agit de concrétiser l'une des possibilités qui se présentent naturellement sur le marché matrimonial. Sinon, il y a obligation de recourir à différentes formes d'intermédiaires (modernes ou traditionnelles). Le célibat définitif peut être un choix délibéré, mais il est souvent plutôt l'expression d'échec subi sur le marché matrimonial.

En France, comme dans nombre de pays d'Europe et d'Amérique du Nord, sortir du célibat nécessite aussi des individus qui se mettent en couple la capacité à se prendre en charge pour fonder une nouvelle famille et acquérir sous une forme ou une autre un logement qui assure cette vie en couple. En clair, il faut des revenus suffisants pour répondre aux exigences du marché immobilier et la possibilité d'accéder à un logement (avec l'aide ou non des parents). Cela signifie aussi que les individus non célibataires ont acquis une certaine autonomie (entre autres financière) vis-à-vis des générations antérieures.

La répartition de la population selon la situation matrimoniale indique une proportion plus grande de célibataires parmi la population née en France de parents nés au Maghreb. Cela est plus net aux âges où les individus des deux sexes fondent une famille, c'est-à-dire entre 25 et 55 ans

FIGURE 16 Proportion de célibataires, EHF totale, hommes

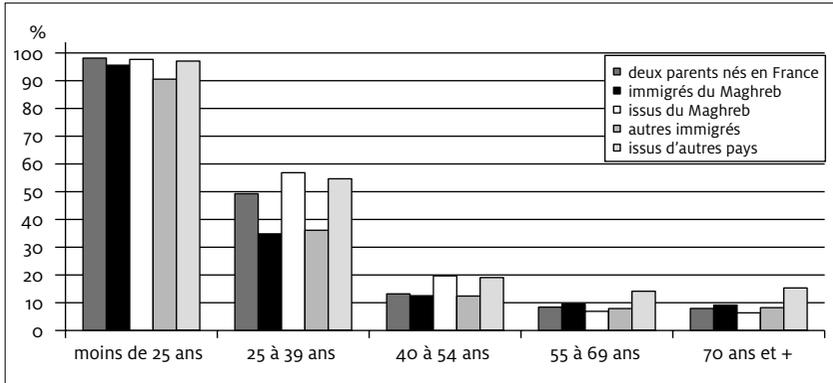


FIGURE 17 Proportion de célibataires, EHF totale, femmes

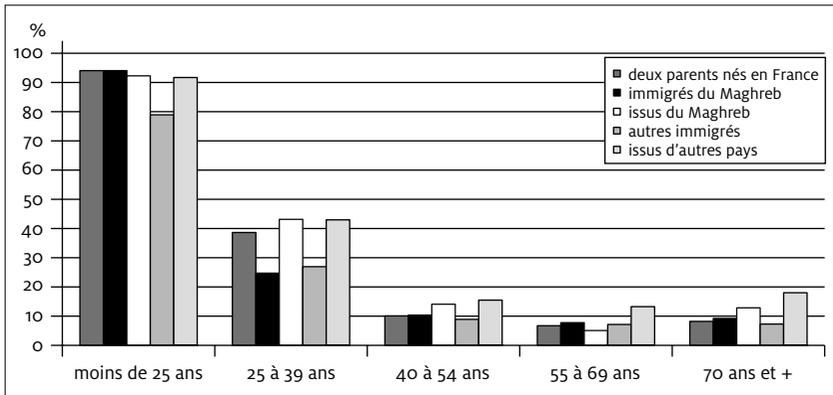


FIGURE 18 Proportion de célibataires, EHF Maghreb, hommes

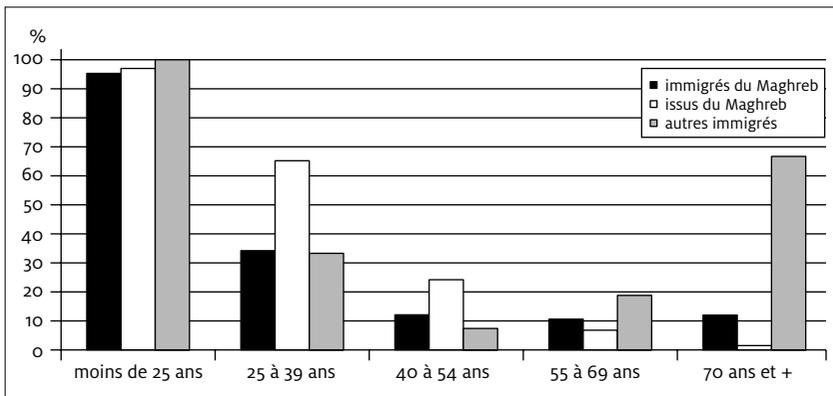
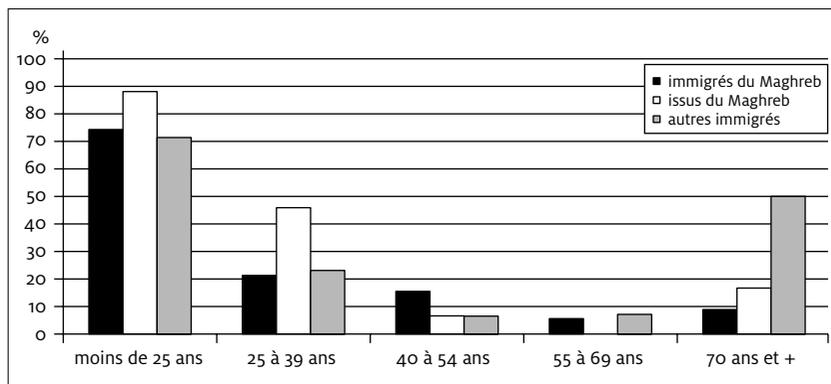


FIGURE 19 Proportion de célibataires, EHF Maghreb, femmes

(figures 16 à 19). La comparaison avec les immigrés maghrébins montre que cette différence de proportion est visible à tous les âges.

MOINS SOUVENT EN COUPLE ET MOINS DE RELATIONS AMOUREUSES

Les nouvelles formes d'union qui se sont développées en France et en Europe incitent à s'interroger sur l'incidence de la socialisation en France : ont-elles induit chez les personnes issues du Maghreb et socialisées en France des comportements différents de ceux des personnes socialisées au Maghreb ? En d'autres termes, ont-elles adopté ces comportements que la société de leurs parents réprovoe aujourd'hui, à savoir concubinage, union libre, relations amoureuses en dehors du mariage sans cohabitation ?

Dans les sociétés européennes, le statut de célibataire n'interdit pas que des individus de sexes différents ou de même sexe puissent cohabiter. En d'autres termes, qu'ils aient une vie de couple sans l'accord de l'État, de la société ou de leurs familles respectives. Pour les personnes nées en France de parents maghrébins et socialisées en France, le célibat pourrait donc éventuellement s'expliquer par le choix de la cohabitation. Dans l'enquête EHF, une question a été posée aux enquêtés mariés ou non permettant d'identifier les personnes qui n'ont jamais eu de vie de couple. Les figures 20 à 23 montrent que les individus nés en France de parents nés au Maghreb et âgés de moins de 55 ans sont ceux qui ont la plus forte proportion de déclarant « n'ayant jamais eu de vie de couple », les hommes davantage que les femmes.

FIGURE 20 Proportion de personnes n'ayant jamais vécu en couple, EHF totale, hommes

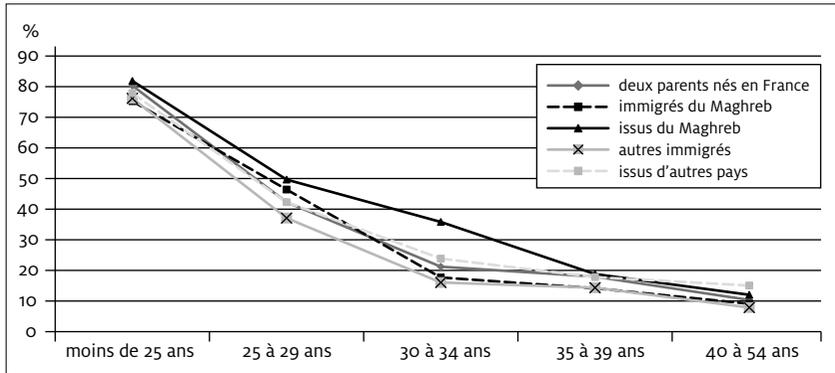


FIGURE 21 Proportion de personnes n'ayant jamais vécu en couple, EHF totale, femmes

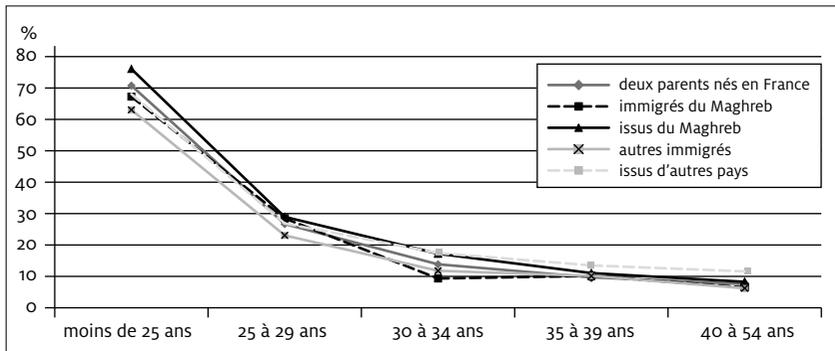


FIGURE 22 Proportion de personnes n'ayant jamais vécu en couple, EHF Maghreb, hommes

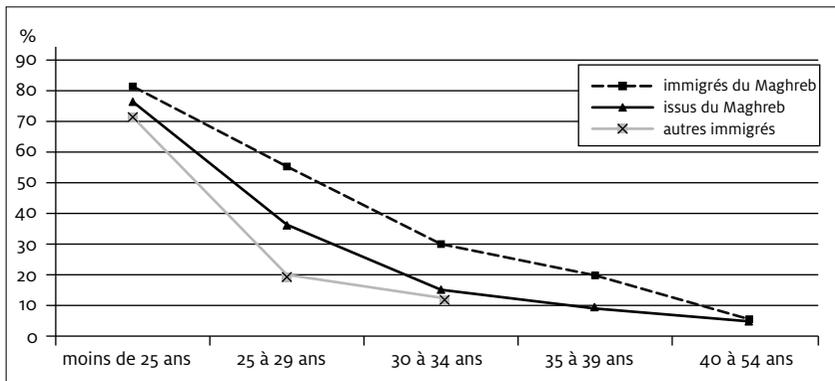
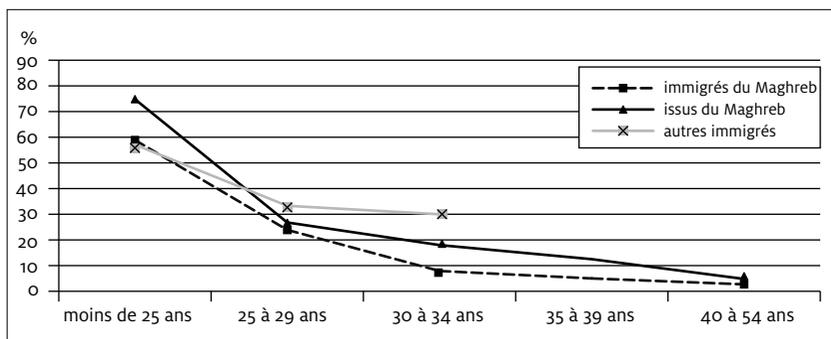


FIGURE 23 Proportion de personnes n'ayant jamais vécu en couple, EHF Maghreb, femmes

Dans l'enquête HDV, une variable de synthèse a été construite pour définir l'histoire conjugale des individus enquêtés. Les individus de sexe masculin, nés en France de parents nés au Maghreb et âgés de 25 à 39 ans, ont déclaré dans une proportion moindre n'avoir jamais eu de vie de couple que les immigrés du Maghreb (respectivement 25 % et 16,7 %). Du côté féminin, la situation est différente : les proportions sont voisines mais favorables aux filles nées en France de parents nés au Maghreb (respectivement 17,7 % et 18,2 %). Il a été demandé aux enquêtés s'ils vivaient en couple au moment de l'enquête. Les hommes nés en France de parents originaires des pays du Maghreb et âgés de 25 à 55 ans ont déclaré dans une plus forte proportion l'absence de vie de couple par rapport aux immigrés du Maghreb. La même situation, plus contrastée, est valable chez les femmes.

Dans l'enquête HDV, les questions portant sur la vie conjugale ont été complétées par la question : « Avez-vous une relation amoureuse stable ? » pour les personnes ne vivant pas en couple au moment de l'enquête. Chez les 25-39 ans, les hommes nés en France de parents nés au Maghreb ont répondu non dans une proportion plus grande (93,4 %) que ceux nés au Maghreb (37,4 %). La différence était minime pour les femmes, en faveur de celles nées en France de parents nés au Maghreb (65,2 % contre 71,5 %).

La proportion de personnes (25-39 ans) qui ont déclaré n'avoir jamais quitté le domicile familial est plus importante chez les descendants de migrants maghrébins que chez les autres populations enquêtées (EHF totale). La comparaison entre immigrés du Maghreb et descendants d'immigrés est difficilement concevable, car le plus souvent les premiers ont quitté le domicile familial en émigrant, sauf lorsque la migration est le fait des parents.

Globalement, on peut déduire de ces résultats statistiques une plus grande difficulté des descendants de migrants maghrébins à se mettre en couple. Il n'est pas possible à ce stade d'apporter une conclusion quelconque sur le célibat définitif. Cependant, il est impossible de ne pas penser que pour une proportion non négligeable d'entre eux il n'y a pas d'autre choix que le mariage arrangé et le recours aux réseaux familiaux.

UN MARCHÉ MATRIMONIAL QUI S'ÉTEND SUR LES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE

Les personnes qui ont des difficultés à se mettre en couple dans le cercle de leurs relations immédiates peuvent en effet recourir aux réseaux familiaux et trouver un conjoint par le biais des mécanismes du mariage arrangé, y compris ou surtout en recourant au marché matrimonial du pays de départ, d'où le nombre important de mariages de Français avec des personnes résidant dans le pays de naissance de leurs parents. Les enquêtes montrent que, pour les personnes nées en France de parents nés au Maghreb, il y a une forte proportion de mariages avec des personnes nées en France (près de quatre sur cinq pour les garçons et un peu moins pour les filles, figures 24 et 25). Mais on ignore si ces mariages se font au sein ou en dehors de leur communauté. Un garçon sur dix et près d'une fille sur cinq ont un conjoint né dans l'un des pays du Maghreb. L'échantillon constitué à partir des critères linguistiques donne naturellement des proportions plus élevées d'union avec des personnes nées au Maghreb (un conjoint sur trois pour les garçons, et quatre sur dix pour les filles, figure 26).

Ces résultats sont confirmés par l'analyse des flux annuels de migration en provenance du Maghreb. Être conjoint de Français est parmi les premières causes d'arrivée sur le sol français en provenance de pays tiers (non européens). « En 2002, 84 000 personnes sont entrées pour un motif familial contre 56 000 en 1999. Ce chiffre comptabilise, d'une part, les adultes et les enfants dans le cadre de la procédure de regroupement familial et, d'autre part, les membres de famille de Français (qui sont la plupart du temps des conjoints de Français). Ces flux évoluent à un rythme différent, le premier croissant à un rythme plus lent que le second. » (Thierry, 2004)

Ce type d'union ne correspond pas toujours à un « mariage blanc » ou à un « mariage forcé ». Il exprime de plus en plus le fait que, pour un certain nombre d'individus, entre le célibat prolongé et le mariage arrangé, la seconde alternative paraît préférable. Cependant, la proportion de

FIGURE 24 Pays de naissance du conjoint, EHF totale, hommes, 25-39 ans

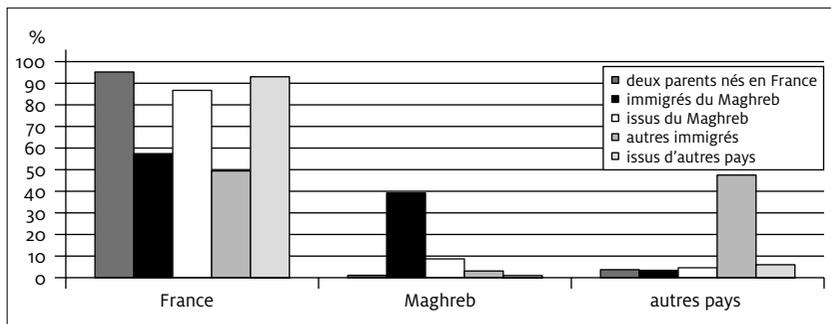


FIGURE 25 Pays de naissance du conjoint, EHF totale, femmes, 25-39 ans

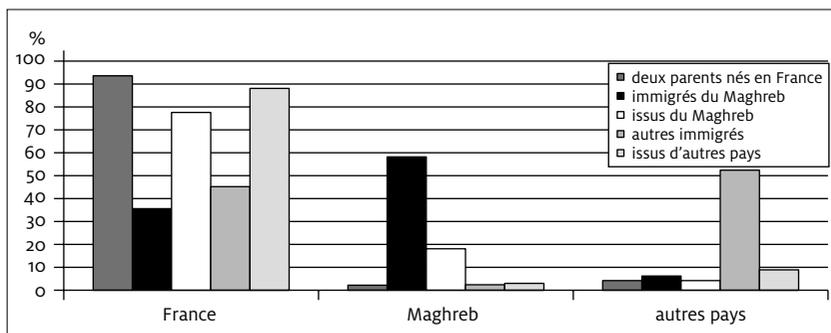
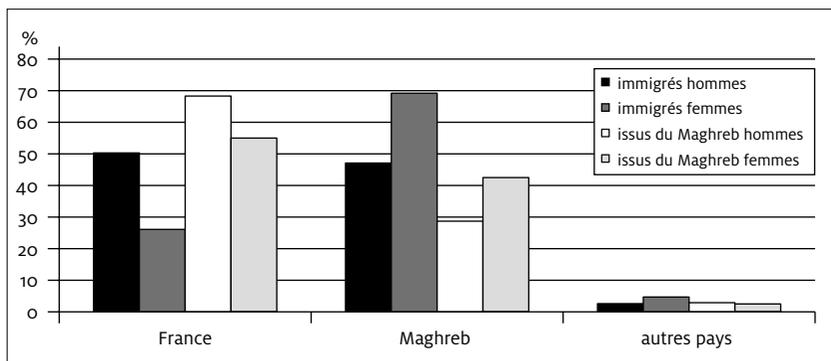


FIGURE 26 Pays de naissance du conjoint, EHF Maghreb, 25-39 ans



personnes privilégiant le célibat prolongé pourrait ne pas être négligeable. Il est probablement supérieur aux 3 à 4 % constatés dans les recensements des pays du Maghreb.

Le marché matrimonial des immigrés maghrébins et de leurs descendants est donc susceptible de couvrir les deux rives de la Méditerranée dans des proportions différentes. Il ne s'agit pas d'analyser les représentations induites par les mariages mixtes, ces derniers étant — pour certains — l'un des indicateurs du degré d'intégration des immigrants dans la société française. Il s'agit plutôt de comparer l'évolution des comportements matrimoniaux, notamment dans le choix du conjoint, entre les immigrés et les descendants d'immigrés ayant les mêmes caractéristiques sociodémographiques.

La société maghrébine étant en transition d'un système matrimonial à mariage précoce et arrangé par le groupe familial vers un système à mariage tardif où le libre choix du conjoint s'affirme de plus en plus, l'une des questions était de savoir si la socialisation dans la société française a favorisé la fin de cette transition pour les descendants de migrants. De fait, une personne dont le conjoint serait né au Maghreb a de plus fortes chances si elle est née en France d'avoir exercé son libre choix pour convoler en justes noces qu'une personne issue de l'immigration (plus particulièrement s'il s'agit d'une femme). Il ne s'agit naturellement en aucune manière de mariages forcés, sans exclure complètement cette éventualité. C'est la mise à profit de l'opportunité des réseaux familiaux pour contracter une union consentie mais relativement imposée par les circonstances. Il ne s'agit pas encore de la liberté totale de choisir son conjoint sur la base d'une attirance réciproque, et cela reste donc sans doute le reflet d'un échec relatif pour les personnes concernées.

QUELQUES PISTES D'EXPLICATION

L'ensemble de ces résultats nous a conduit à construire des régressions logistiques sur les trois populations sélectionnées pour notre analyse. Les régressions ont porté sur la variable « avoir vécu au moins une fois en couple ». Les variables de contrôle retenues étaient de nature démographique (âge, sexe, situation familiale, lien à la migration), sociale (catégorie professionnelle, niveau d'instruction) mais aussi géographique (lieu d'implantation de la résidence). Les particularités des enquêtes ont été mises à profit, l'enquête HDV permettant par exemple de saisir le niveau de pratique religieuse. D'autre part, tenant compte des différences hommes/femmes mises en évidence par l'analyse descriptive, la régression

logistique a été appliquée à la population totale, puis aux populations masculines et féminines. Les résultats sont rassemblés en annexe dans les tableaux A1 (pour l'EHF) et A2 (pour l'HVD).

D'une manière générale, les résultats de la régression logistique correspondent aux hypothèses (par exemple, on a plus de chance d'être en couple lorsqu'on est âgé de 25 à 39 ans que lorsqu'on a moins de 25 ans, et moins de chance lorsqu'on est ouvrier). Toutes choses égales par ailleurs et dans tous les cas de figure, le risque relatif d'être en couple ou d'avoir vécu au moins une fois en couple est significativement inférieur pour les personnes nées en France d'au moins un des parents nés au Maghreb. Ce résultat confirme l'analyse exploratoire effectuée. Comment expliquer cette situation défavorable sur le marché matrimonial (au sens large) ?

Il est évident que dans ce cas il n'est pas possible de limiter notre explication à la discrimination du fait de l'origine géographique ou ethnique des personnes. Nous en concluons que derrière les phénomènes de discrimination incriminée pour expliquer les différences statistiques constatées, il existe des phénomènes plus complexes qui relèvent à la fois des processus migratoires et des réseaux sociaux susceptibles d'être mobilisés. Le développement des processus migratoires donne une première piste : les dispositifs limitant les migrations sélectionnent des migrants dotés de capacité plus importante pour résoudre les problèmes qui se posent à eux, alors que les descendants de migrants (donc nés en France) sont en attente de dispositifs d'insertion. La seconde explication, et la plus importante, est liée au succès du processus de socialisation lui-même.

La socialisation en France accélère les processus d'individuation. Plus les valeurs de la société française sont assimilées, moins l'individu a recourt aux réseaux communautaires et familiaux. Partiellement intégrés dans de nouveaux réseaux (en décalage avec les réseaux dont les parents des autres Français disposent et qu'ils peuvent mettre à la disposition des jeunes adultes tout en préservant leur autonomie), ils ont des difficultés à obtenir un emploi en harmonie avec leurs qualifications et leurs attentes. Ce qui expliquerait leurs difficultés à se mettre en couple, ou d'une manière générale à s'insérer dans de bonnes conditions sur le marché du travail (Frickey et Primon, 2007).

Les échecs dans ces cas de figure peuvent parfois conduire à un repli identitaire et à une réappropriation des valeurs religieuses en opposition à celles des parents (leur pratique religieuse ayant un caractère plus communautaire). Cette relative opposition religieuse peut dans certains cas faciliter la négociation intergénérationnelle sur les modes de vie et parfois sur le choix du conjoint.

Dans de nombreux cas, c'est la mobilisation en dernier ressort des ressources communautaires qui s'impose, avec pour certains des compromis qui se traduisent notamment par un choix de conjoint dans le groupe familial, à l'origine parfois d'une nouvelle migration.

Les difficultés rencontrées par les descendants de migrants n'excluent pas une tendance plus large et plus précoce à la décohabitation des descendants de migrants en comparaison des migrants maghrébins. Cela pourrait exprimer une autonomisation (résultat des processus de socialisation) relativement plus grande vis-à-vis du milieu familial. Cette conclusion est corroborée par la proportion moins grande de l'auto-identification de cette catégorie par la filiation.

FIGURE A1 Socialisation sous contrainte des descendants de migrants maghrébins

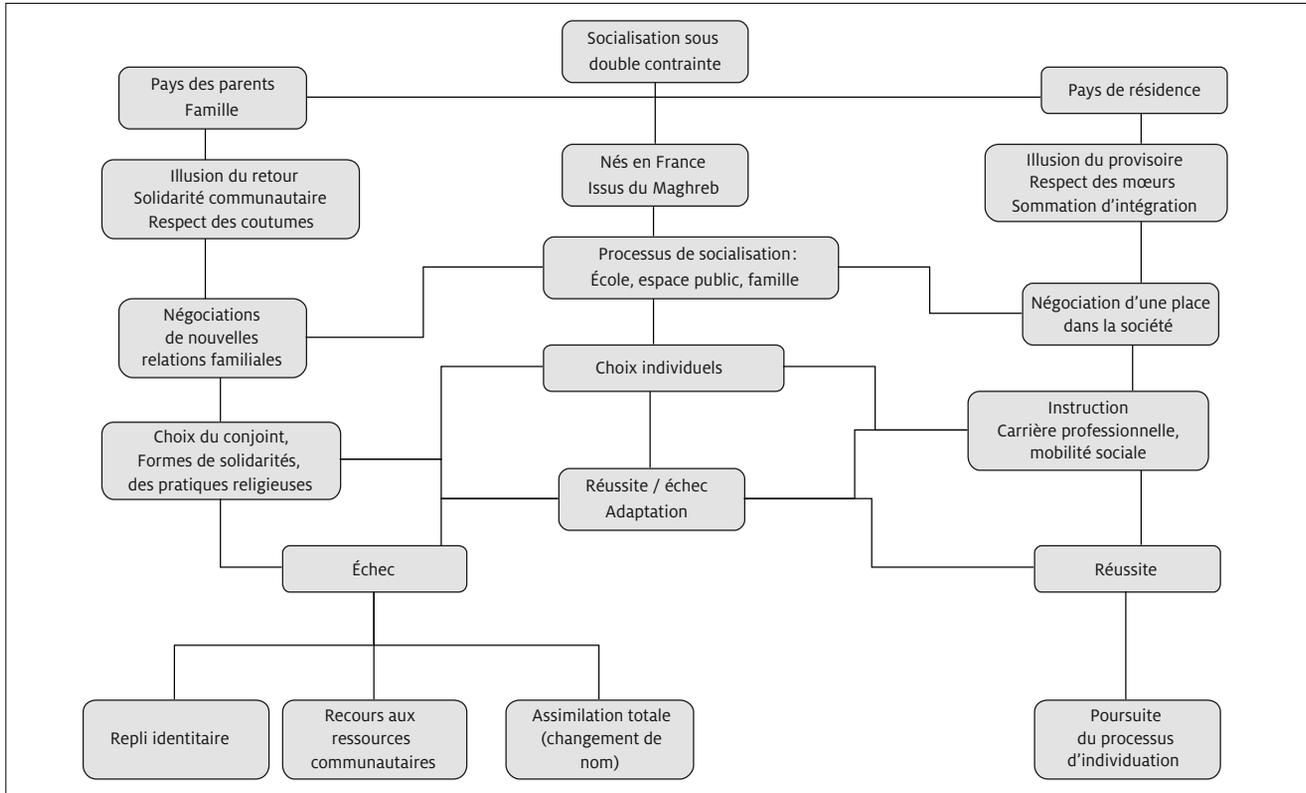


FIGURE A2 Représentation des plans factoriels (1et 2) de l'ACM

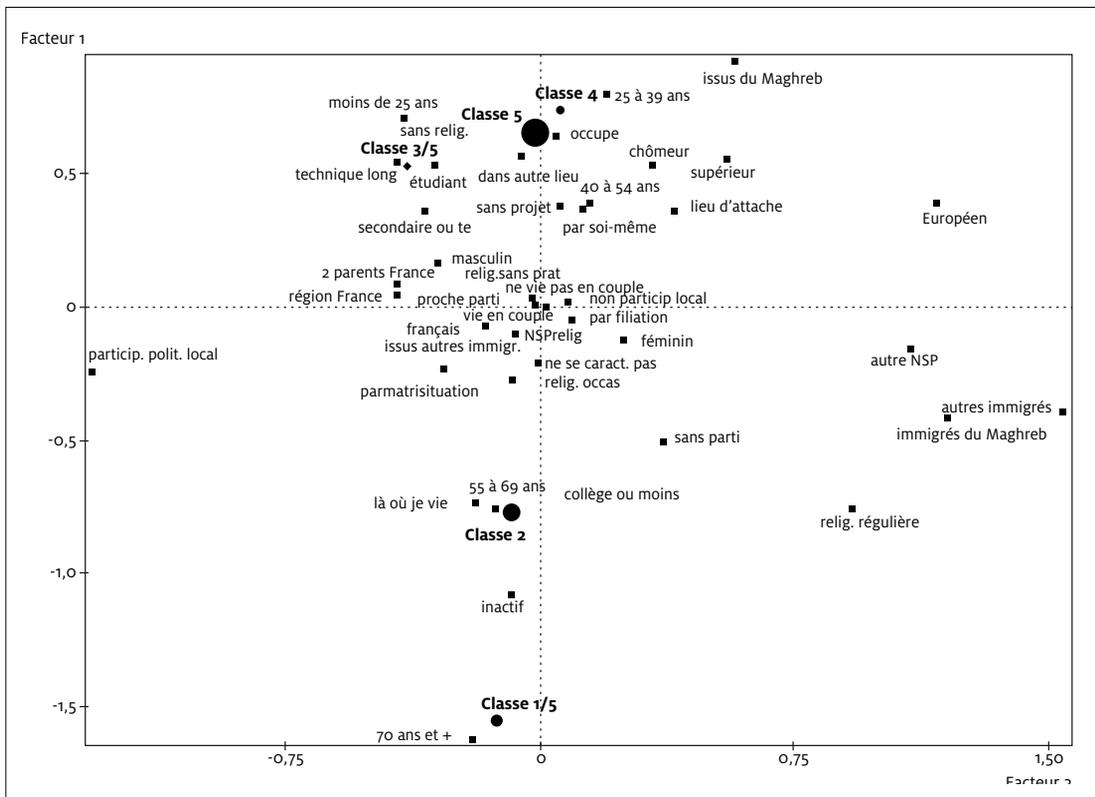


TABLEAU A1 Effet des caractéristiques liées au lieu de socialisation sur le risque de ne pas être en couple lorsqu'on est originaire du Maghreb (EHF)

	EHF totale			EHF Maghreb		
	Ensemble (N=353 473)	Hommes (N=135 422)	Femmes (N=218 051)	Ensemble (N=8 578)	Hommes (N=3 700)	Femmes (N=4 878)
	ODDS ratios	ODDS ratios	ODDS ratios	ODDS ratios	ODDS ratios	ODDS ratios
Sexe						
<i>masculin</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
<i>féminin</i>	1,738			2,319*		
Âge						
moins de 25 ans	0,088	0,091*	0,083*	0,082*	0,112*	0,063*
25 à 29 ans	0,385	0,352*	0,422*	0,341*	0,299*	0,403*
30 à 39 ans	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
40 à 54 ans	1,872	2,19*	1,55*	2,852*	2,864*	2,621*
55 ans et plus	2,227	3,55*	1,3*	2,073*	2,183*	1,846**
Pays de naissance						
<i>issus du Maghreb</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
deux parents nés en France	1,264	1,335*	NS	NS	NS	NS
immigrés du Maghreb	1,549	1,543*	1,477**	1,974*	2,017*	1,775*
autres immigrés	1,843	1,928*	1,688*	NS	2,303**	NS
issus d'autres pays	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Niveau d'instruction						
<i>primaire</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
collège	1,406	1,873*	NS	NS	NS	NS
secondaire	1,152	1,587*	0,847***	NS	NS	NS
supérieur	NS	1,354*	0,615*	0,655*	NS	0,446*

TABLEAU A1 (suite)

Groupe social						
agriculteur	NS	0,69*	1,416**	NS	NS	NS
indépendant non agricole	1,701	1,728*	1,382***	NS	NS	NS
cadre et prof. supérieur	1,776	1,925*	NS	NS	NS	NS
profession intermédiaire	1,238	1,312*	1,250**	NS	NS	NS
employé	1,134	NS	NS	NS	0,776***	NS
<i>ouvrier</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
aucune activité	0,453	0,313*	0,472*	0,539*	0,308*	NS
Typologie N. Tabard						
agriculture	1,236	NS	1,416*	NS	NS	NS
espace semi-agricole	1,294	1,198***	1,382*	NS	NS	2,286*
pôle urbain (services)	NS	NS	NS	0,691*	0,638*	NS
péri-urbain	1,303	1,312*	1,25***	NS	1,517**	0,684*
banlieue de Paris	1,182	1,223*	NS	NS	NS	NS
<i>quartiers pauvres</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Île de France ouest	0,797	NS	0,798	0,640*	0,574*	0,728**
périphéries industrielles	1,347	1,204***	1,486*	0,737	0,718	NS

* Seuil de significativité à 1%, ** à 5%, *** à 10 %

TABLEAU A2 Effet des caractéristiques liées au lieu de socialisation sur le risque de ne pas être en couple lorsqu'on est originaire du Maghreb (HDV)

	HDV		
	Ensemble (N=8 403)	Hommes (N=3787)	Femmes (N=4616)
	ODDS ratios	ODDS ratios	ODDS ratios
Sexe			
<i>masculin</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
féminin	0,699*		
Âge			
moins de 25 ans	0,225	0,133	0,337
25 à 39 ans	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
40 à 54 ans	NS	1,36	0,961
55 ans et plus	0,589	2,339	0,296
Socialisation			
<i>issus du Maghreb</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
deux parents nés en France	NS	1,224	0,891
immigrés du Maghreb	1,756**	2,109	1,364
autres immigrés	NS	1,563	1,035
issus d'autres pays	NS	1,117	0,745
Niveau d'instruction			
<i>collège ou moins</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
secondaire ou technique	1,390	1,042	1,594
technique long	1,473	1,034	1,655
supérieur	1,157***	0,888	1,184
Groupe social			
<i>occupé</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
chômeur	0,511*	0,34	0,695
inactif	1,247*	0,452	1,647
étudiant	0,226*	0,181	0,232
Pratique religieuse (VRELIG)			
régulière	NS	1,013	1,151
occasionnelle	1,37*	1,082	1,6
appartenance	NS	0,798	1,422
<i>ni pratique ni appartenance</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
rejet	NS	0,981	0,766
NSP ou NVPR	NS	0,817	1,312

TABLEAU A2 (suite)

Type d'agglomération (TU99)			
commune rurale	1,247	0,908	1,557
ville isolée	NS	0,835	1,356
ville centre	0,821	0,766	0,826
<i>banlieue</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>

Abréviations: NSP, ne sait pas; NVPR, ne veut pas répondre

* Seuil de significativité à 1%, ** à 5%, *** à 10 %

TABLEAU A3 Structure par groupe d'âge de la population enquêtée (EHF totale)

Origine et sexe des enquêtés		moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus	Total
Deux parents nés en France	masculin	20,1	30,1	25,3	24,5	100
	féminin	18,6	28,6	23,8	29,1	100
Immigrés du Maghreb	masculin	8,9	27,6	38,1	25,4	100
	féminin	9,9	31,6	33,6	24,9	100
Issus du Maghreb	masculin	49,3	36,7	9,6	4,4	100
	féminin	50,2	37,9	8,0	3,9	100
Autres immigrés	masculin	12,5	31,9	29,0	26,5	100
	féminin	13,8	31,3	26,6	28,3	100
Issus d'autres pays	masculin	21,0	28,8	25,9	24,3	100
	féminin	18,5	26,6	24,1	30,7	100
Ensemble	masculin	20,2	30,1	25,7	24,0	100
	féminin	18,8	28,8	23,9	28,5	100

TABLEAU A4 Structure par groupe d'âge de la population enquêtée (EHF Maghreb)

Origine et sexe des enquêtés		Structure par âge				
		moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus	Total
Immigrés du Maghreb	masculin	16,1	31,6	34,4	18,0	100
	féminin	20,7	41,7	29,3	8,3	100
Issus du Maghreb	masculin	59,4	29,6	7,8	3,2	100
	féminin	61,3	32,2	4,9	1,7	100
Autres immigrés	masculin	22,1	24,7	39,0	14,3	100
	féminin	22,6	43,5	26,1	7,8	100
Ensemble	masculin	30,2	30,8	25,9	13,1	100
	féminin	35,6	38,3	20,3	5,9	100

TABLEAU A5 Structure par groupe d'âge de la population enquêtée (HDV)

Origine et sexe des enquêtés		Structure par âge					
		moins de 25 ans	25 à 39 ans	40 à 54 ans	55 à 69 ans	70 ans et plus	Total
Deux parents nés en France	masculin	9,53	25,24	32,87	20,82	11,55	100
	féminin	9,42	24,65	31,33	20,63	13,98	100
Immigrés du Maghreb	masculin	3,56	17,39	36,36	35,18	7,51	100
	féminin	5,00	14,58	42,50	26,67	11,25	100
Issus du Maghreb	masculin	40,46	41,98	12,98	3,05	1,53	100
	féminin	25,68	49,18	20,22	3,28	1,64	100
Autres immigrés	masculin	4,59	17,20	31,19	28,44	18,58	100
	féminin	3,41	20,14	36,86	22,35	17,24	100
Issus d'autres pays	masculin	8,86	22,14	28,78	26,01	14,21	100
	féminin	7,47	22,55	30,64	24,26	15,09	100
Ensemble	masculin	9,53	23,92	31,63	22,79	12,12	100
	féminin	8,80	24,22	32,11	20,97	13,91	100

TABLEAU A6 Répartition de la population enquêtée selon le niveau d'étude (EHF Maghreb)

Origine et sexe des enquêtés		Niveau d'étude				Total
		primaire ou moins	collège	secondaire	supérieur	
Immigrés	masculin	43,64	28,04	11,00	17,32	100
	féminin	47,26	27,42	12,61	12,71	100
Issus du Maghreb	masculin	21,17	40,88	18,90	19,06	100
	féminin	17,59	35,45	22,08	24,88	100
Autres immigrés	masculin	53,25	28,57	6,49	11,69	100
	féminin	58,26	24,35	10,43	6,96	100
Ensemble	masculin	36,56	32,2	13,46	17,77	100
	féminin	36,65	30,29	16,03	17,03	100

TABLEAU A7 Répartition de la population enquêtée selon le niveau d'étude (EHF 1999)

Origine des enquêtés		Niveau d'étude				Total
		primaire ou moins	collège	secondaire	supérieur	
Deux parents nés en France	masculin	25,11	38,25	14,81	21,84	100
	féminin	30,74	31,78	16,46	21,02	100
Immigrés du Maghreb	masculin	32,02	30,44	15,39	22,16	100
	féminin	36,15	28,75	17,34	17,76	100
Issus du Maghreb	masculin	14,38	36,37	18,72	30,53	100
	féminin	13,00	31,29	20,78	34,93	100
Autres immigrés	masculin	32,28	28,09	11,84	23,79	100
	féminin	41,95	24,39	13,41	20,25	100
Issus d'autres pays	masculin	32,04	39,69	12,13	16,14	100
	féminin	39,42	32,67	13,19	14,72	100
Ensemble	masculin	26,85	37,54	14,33	21,28	100
	féminin	32,51	31,35	15,9	20,24	100

TABLEAU A8 répartition de la population enquêtée selon le niveau d'étude atteint (HDV)

Origine des enquêtés		Niveau d'étude				Total
		primaire ou moins	collège	secondaire	supérieur	
Deux parents nés en France	masculin	31,09	39,38	8,41	21,11	100
	féminin	39,57	34,03	5,81	20,59	100
Immigrés du Maghreb	masculin	49,41	25,69	5,14	19,76	100
	féminin	56,67	21,25	0,83	21,25	100
Issus du Maghreb	masculin	37,40	37,40	5,34	19,85	100
	féminin	27,32	31,15	13,66	27,87	100
Issus d'autres pays	masculin	32,66	37,82	9,96	19,56	100
	féminin	43,39	30,95	8,09	17,57	100
Autres immigrés	masculin	50,23	21,56	4,82	23,39	100
	féminin	51,88	23,89	4,61	19,62	100
Ensemble	féminin	42,07	31,52	6,02	20,39	100
	masculin	34,96	36,12	7,90	21,02	100

TABLEAU A9 Répartition de la population enquêtée selon la situation sur le marché du travail (HDV)

Origine des enquêtés		Situation face à l'emploi				Total
		occupé	chômeur	étudiant	inactif	
Deux parents nés en France	masculin	60,87	6,10	4,45	28,58	100
	féminin	48,72	6,52	4,93	39,84	100
Immigrés du Maghreb	masculin	51,38	11,86	1,98	34,78	100
	féminin	40,42	4,58	3,33	51,67	100
Issus du Maghreb	masculin	55,73	14,50	24,43	5,34	100
	féminin	54,64	14,21	14,75	16,39	100
Autres immigrés	masculin	52,29	6,88	2,98	37,84	100
	féminin	41,98	8,53	2,90	46,59	100
Issus d'autres pays	masculin	56,83	4,98	4,24	33,95	100
	féminin	44,17	5,91	3,58	46,35	100
Ensemble	masculin	58,49	6,71	4,78	30,02	100
	féminin	47,05	6,89	4,79	41,27	100

TABLEAU A10 Répartition de la population selon l'histoire matrimoniale simplifiée (EHF)

Origine des enquêtés	Épisode de vie en couple				
	jamais	dans le passé, un seul	plusieurs	actuel et unique	actuel, et dans le passé plusieurs
EHF totale					
Hommes					
Deux parents nés en France	19,7	8,9	1,0	62,9	7,5
Immigrés du Maghreb	17,5	8,8	1,7	63,4	8,6
Issus du Maghreb	27,6	12,3	1,2	51,9	7,0
Autres immigrés	15,3	7,6	1,3	67,4	8,5
Issus d'autres pays	9,4	10,1	1,7	69,5	9,3
Ensemble	19,9	9,0	1,1	62,4	7,6
Femmes					
Deux parents nés en France	11,5	9,7	1,8	67,3	9,7
Immigrés du Maghreb	11,2	12,9	2,3	65,5	8,1
Issus du Maghreb	14,3	13,9	2,5	60,1	9,1
Autres immigrés	9,4	10,1	1,7	69,5	9,3
Issus d'autres pays	13,3	12,2	2,3	62,3	9,9
Ensemble	11,8	10,4	1,9	66,3	9,7
EHF Maghreb					
Hommes					
Immigrés du Maghreb	18,8	8,6	1,7	62,9	8,0
Issus du Maghreb	38,7	15,1	1,1	42,2	2,9
Autres immigrés	12,5	8,3	0,0	70,8	8,3
Ensemble	26,8	11,2	1,4	54,6	6,0
Femmes					
Immigrés du Maghreb	11,5	12,6	1,7	67,0	7,2
Issus du Maghreb	20,6	18,0	2,4	54,4	4,6
Autres immigrés	17,9	7,7	2,6	69,2	2,6
Ensemble	15,5	14,8	2,0	61,6	6,0

TABLEAU A11 Situation matrimoniale des 25-39 ans (EHF Maghreb)

Origine des enquêtés		Situation matrimoniale				
		célibaire	marié(e)	veuf(ve)	divorcé(e)	Total
Autres immigrés	masculin	33,3	58,3	0,0	8,3	100
	féminin	23,1	69,2	0,0	7,7	100
Immigrés du Maghreb	masculin	34,2	61,7	0,0	4,1	100
	féminin	21,3	70,8	0,4	7,5	100
Issus du Maghreb	masculin	65,2	30,6	0,0	4,2	100
	féminin	45,9	45,9	0,6	7,7	100
Ensemble	masculin	46,9	48,9	0,0	4,2	100
	féminin	31,8	60,0	0,5	7,6	100

TABLEAU A12 Répartition de la population enquêtée selon le lieu de naissance du conjoint (HDV)

Origine des enquêtés	Lieu de naissance du conjoint			
	France	Europe	Maghreb	NC et NR
Hommes				
Deux parents nés en France	75,3	2,9	1,0	20,8
Immigrés du Maghreb	47,7	0,0	39,5	12,9
Issu du Maghreb	56,1	1,2	14,2	28,6
Autres immigrés	28,2	20,2	0,0	51,7
Issus d'autres pays	75,6	2,3	1,3	20,7
Ensemble	69,8	4,0	3,1	23,2
Femmes				
Deux parents nés en France	76,5	1,3	0,7	21,5
Immigrés du Maghreb	32,2	0,0	38,5	29,3
Issus du Maghreb	56,4	1,5	24,0	18,1
Autres immigrés	35,2	18,5	1,6	44,7
Issus d'autres pays	64,6	6,8	9,1	19,6
Ensemble	69,6	3,0	4,4	23,0

Abréviations : NC, non concerné ; NR, non réponse

TABLEAU A13 Répartition de la population enquêtée selon le lieu de naissance du conjoint (EHF)

Origine des enquêtés	Lieu de naissance du conjoint			
	France	Europe	Maghreb	NC et NR
Hommes				
Deux parents nés en France	66,1	2,3	0,7	30,9
Immigrés du Maghreb	42,3	2,9	26,4	28,5
Issus du Maghreb	49,7	2,6	4,9	42,9
Autres immigrés	38,8	32,5	2,1	26,6
Issus d'autres pays	60,4	3,5	0,7	35,4
Ensemble	61,5	4,6	2,0	31,9
Femmes				
Deux parents nés en France	74,4	3,1	1,6	20,9
Immigrés du Maghreb	30,1	4,3	42,4	23,1
Issus du Maghreb	57,5	3,2	11,9	27,5
Autres immigrés	38,7	38,2	2,1	21,1
Issus d'autres pays	64,2	6,0	2,2	27,6
Ensemble	67,6	6,3	3,8	22,4

Abréviations: NC, non concerné; NR, non réponse

TABLEAU A14 Proportion d'individus n'ayant jamais quitté le foyer parental (EHF)

Sexe et âge	Origine des enquêtés					
	Deux parents nés en France	Immigrés du Maghreb	Issus du Maghreb	Autres immigrés	Issus d'autres pays	Ensemble
Hommes						
Moins de 25 ans	70,1	68,7	76,9	55,4	64,8	69,2
25-39ans	14,1	12,6	21,2	9,3	12,1	13,8
40-54ans	5,2	2,6	4,2	2,8	4,3	4,7
55-69 ans	6,2	2,4	1,9	1,9	4,3	5,2
70 ans et plus	7,8	3,6	1,3	3,3	5,6	6,9
Femmes						
Moins de 25 ans	51,4	60,1	61,4	38,8	46,9	51,1
25-39ans	5,7	8,1	9,1	4,2	6,1	5,9
40-54 ans	2,3	2,5	3,3	1,5	2,6	2,3
55-69 ans	4,4	2,5	2,1	2,1	4,2	4,1
70 ans et plus	7,4	4,8	5,3	4,3	5,6	6,8

TABLEAU A15 Répartition de la population enquêtée selon le pays de naissance et la nationalité (EHF)

Origine des enquêtés		Nationalité des enquêtés					Total
		française	algérienne	marocaine	tunisienne	autre et NR	
Deux parents nés en France	effectif	272 715	1	5	1	899	273 621
	%	78,4	0,0	0,2	0,1	3,5	71,9
Immigrés du Maghreb	effectif	6 845	2 696	2 561	703	393	13 198
	%	2,0	84,0	85,9	84,8	1,5	3,5
Issus du Maghreb	effectif	9 234	380	299	89	194	10 196
	%	2,7	11,8	10,0	10,7	0,8	2,7
Autres immigrés	effectif	3 598	95	90	22	19 102	22 907
	%	1,0	3,0	3,0	2,7	75,2	6,0
Issus d'autres pays	effectif	55 659	36	26	14	4 824	60 559
	%	16,0	1,1	0,9	1,7	19,0	15,9
Total	effectif	348 051	3 208	2 981	829	25 412	380 481
	%	91,5	0,8	0,8	0,2	6,7	100,0

Abréviation : NR, non réponse

TABLEAU A16 Répartition de la population enquêtée selon le pays de naissance et la nationalité (EHF Maghreb)

Origine des enquêtés		Nationalité des enquêtés					Total
		française	algérienne	marocaine	tunisienne	autre et NR	
Immigrés du Maghreb	effectif	452	2315	2 209	531	38	5 545
	%	17,1	84,4	86,0	83,6	18,1	63,0
Issus du Maghreb	effectif	2 173	354	290	91	150	3 058
	%	82,4	12,9	11,3	14,3	71,4	34,8
Autres immigrés	effectif	12	75	70	13	22	192
	%	0,5	2,7	2,7	2,0		2,2
Total	effectif	2 637	2 744	2 569	635	210	8 795
	%	30,0	31,2	29,2	7,2	2,4	100,0

Abréviation : NR, non réponse

TABLEAU A17 Répartition de la population selon le pays de naissance des parents et celui de l'enquêté (HDV)

Origine des enquêtés		Pays de naissance et nationalité					
		France	autres et NR	Maroc	Algérie	Tunisie	Total
Deux parents nés en France	effectif	5 387	0	0	0	0	5 387
	%	68,9	0,0	0,0	0,0	0,0	64,1
Immigrés du Maghreb	effectif	329	3	65	79	17	493
	%	4,2	0,7	90,3	83,2	100,0	5,9
Issus du Maghreb	effectif	311	0	1	2	0	314
	%	4,0	0,0	1,4	2,1	0,0	3,7
Autres immigrés	effectif	634	388	0	0	0	1 022
	%	8,1	96,3	0,0	0,0	0,0	12,2
Issus d'autres pays	effectifs	1 155	12	6	14	0	1 187
	%	14,8	3,0	8,3	14,7	0,0	14,1
Total	effectif	7 816	403	72	95	17	8 403
	%	93,0	4,8	0,9	1,1	0,2	100,0

Abréviation : NR, non réponse

BIBLIOGRAPHIE

- BAJOIT, G., F. DIGNEFFE, J.-M. JASPARD et Q. NOLLET DE BRAUWERE. 2000. *Jeunesse et société : la socialisation des jeunes dans un monde en mutation*. Paris, Bruxelles, De Boeck Université, collection Ouvertures sociologiques, 424 p.
- FARGUES, P. 2001. « La Fin du patriarcat », *Maghreb-Machrek*, 171-172 : 3-11.
- FRICKEY, A. et J.-L. PRIMON. 2007. « Étudiantes et étudiants d'origine nord-africaine », dans H. ECKERT et S. FAURE (dir.), *Les jeunes et l'agencement des sexes*, Paris, La Dispute : 245 p.
- GUÉRIN PACE, F., O. SAMUEL et I. VILLE (dir.). 2009. *En quête d'appartenances : l'enquête Histoire de vie sur la construction des identités*. Paris, Institut national d'études démographiques, 222 p.
- KATEB, K. 2001. *Fin du mariage traditionnel en Algérie ? 1876-1998. Une exigence d'égalité des sexes*. Paris, éditions Bouchène, 120 p.
- KATEB, K. 2003. « Changements démographiques et organisation familiale en Algérie », *Maghreb-Machrek*, 176 : 95-110.
- KATEB, K. 2005. *école, population et société en Algérie*. Paris, L'Harmattan, collection Perspectives méditerranéennes, 240 p.
- KATEB, K. 2009a. « Évolutions du système matrimonial au Maghreb : convergence vers le modèle occidental ou construction d'un modèle intermédiaire ? »,

- XXVI^e congrès international de démographie, 27 septembre-2 octobre, Marrakech.
- KATEB, K. 2009b. « Scolarisation féminine massive, système matrimonial et rapport de genre au Maghreb », XXVI^e congrès international de démographie, 27 septembre-2 octobre, Marrakech.
- KAUFMANN, J.-C. 2004. *L'invention de soi : une théorie de l'identité*. Paris, A. Colin, collection Individu et société.
- LEFÈVRE, C. et A. FILHON (dir.). 2005. *Histoires de familles, histoires familiales : les résultats de l'enquête Famille de 1999*. Paris, Institut national d'études démographiques, 641 p. (Les cahiers de l'INED, 1635-561X, n° 156)
- MEURS, D., A. PAILHÉ et P. SIMON. 2006. « Persistance des inégalités entre générations liées à l'immigration : l'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France », *Population-F*, 61, 5-6 : 763-802.
- SAFI, M. 2006. « Le processus d'intégration des immigrés en France », *Revue Française de Sociologie*, 47, 1 : 3-48.
- SAYAD, A. 2006. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Paris, Raisons d'agir édition, 2 volumes, 216 p., 206 p.
- SIMON, P. 2006. « La crise du modèle français d'intégration : le modèle français face aux mutations économiques et sociales », *Cahiers français*, 330 : 62-67.
- STEINER, P. 2005. *La sociologie de Durkheim*. 4^e édition, Paris, La Découverte, 116 p.
- THIERRY, X. 2004. « Évolution récente de l'immigration en France et éléments de comparaison avec le Royaume-Uni », *Population-F*, 59, 5 : 725-764.
- VERHOEVEN, M. 2002. *École et diversité culturelle : regards croisés sur l'expérience scolaire de jeunes issus de l'immigration*. Louvain, Academia-Bruylant/Sybidu, 109 p.
- VILLE, I. et F. GUERIN-PACE. 2005. « Interroger les identités : l'élaboration d'une enquête en France », *Population-F*, 60, 3 : 277-306.

ABSTRACT

Kamel KATEB

Migrants from the Maghreb and their descendants: a marriage market on both sides of the Mediterranean

Societies in the Maghreb are in a process of transition from a system in which marriages are arranged by the family group and take place early, to one in which marriage is late and there is effective free choice of spouse. Has socialisation in French society encouraged the completion of this transition for the descendants of migrants? To answer this general question we compare descendants of immigrants to France from the Maghreb with more recent immigrants from the Maghreb with similar socio-economic characteristics, using data from a family history survey (1999) and a life history survey (2003). We find that socialisation which is subject to the double constraints of family and society is diversifying the behaviours of descendants of migrants, and is influencing new migratory flows in the direction of a matrimonial market which has its basis on both sides of the Mediterranean.